Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

10 JUIN 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18102 **23**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Prêts à gouverner la Ville

Ego Perron

Ces jours-ci est née la junte Giordano, fruit d'un accord entre les forces autonomistes et les forces de la majorité gouvernementale italienne. Un projet politique nouveau, auquel nous avons cru dès qu'il y a eu les conditions pour le réaliser et qui, aujourd'hui, se concrétise par la formation de la junte municipale.

De notre part, nous avons affronté les pourparlers en gardant toujours le sens de l'équipe et sans nous présenter aux autres forces en revendiquant uniquement des places de pouvoir. Il y a, à la base du projet, la responsabilité que nous ressentons peser sur nos épaules plus que d'autres d'avoir conçu, bâti et réalisé un projet politique nouveau pour Aoste. Un projet impliquant la volonté, un certain bon sens et une attitude à la confrontation sans revendiquer quelque chose à tout prix. C'est l'esprit que nous avons retrouvé également chez les autres forces qui, pour la première fois, participent à la construction d'un gouvernement en assumant la responsabilité de gouverner et non pas celle, beaucoup plus facile et moins onéreuse, de faire de l'opposition. Je les en remercie.

L'Union Valdôtaine participe encore une fois en première personne au gouvernement de la ville d'Aoste. L'une des raisons d'un succès, que presque personne ne croyait possible, est d'avoir contribué à créer une ville où les conditions de vie, de travail sont excellentes, une donnée reconnue par tout le monde. Et le mérite principal de cette action revient principalement à l'Union Valdôtaine. Avec cette attitude et cet état esprit, c'est-à-dire de tenir compte de l'amélioration de la ville, du bien-être de ses habitants, des gens qui y travaillent et qui investissent, des gens moins favorisés qui méritent une attention particulière de l'Administration et de la politique, nous nous tournons vers les cinq prochaines années de travail et de collaboration, à travers ce nouveau projet politique. Il n'y a pas seulement, pour l'Union Valdôtaine, le succès électoral, qui est sans doute important et fondamental. Il y a la prise de responsabilités politiques, complètement politiques, d'être à la barre de cette nouvelle expérience et d'être conscients que cela représente un défi pour la ville et pour nous tous qui y avons cru fortement dès le début.

Toutes les conditions sont réunies pour faire un bon travail, dans l'intérêt supérieur de la collectivité et de la région tout entière. Aoste capitale de l'Autonomie doit être un projet dans lequel tous les résidents de la ville se retrouvent, comme pour tous les Valdôtains qui doivent voir Aoste comme leur vraie capitale.

L'Union Valdôtaine est prête à assumer sa partie de responsabilités au sein de l'Administration de la Ville d'Aoste en sachant que nous vivons dans une période où il est difficile d'administrer.

Mais nous avons choisi de le faire et nous le faisons avec tout l'engagement, le sérieux, l'honnêteté dont nous faisons preuve. Bon travail cher Bruno et bon travail à toute ton équipe.

Le président Ego Perron a souligné le succès électoral

« Une armée d'administrateurs de l'Union Valdôtaine »

« C'est une page importante de l'histoire politique de notre Mouvement qui vient d'être écrite. *Ou mieux encore, une page historique pour notre région, une page très importante »*.

L'analyse politique d'Ego Perron lors du Conseil Fédéral de lundi 7 juin dernier a commencé par ces mots.

Mais le président du Mouvement a réservé aussi quelques mots pour les candidats qui sont heureusement une minorité à avoir perdu le défi électoral lors des municipales du 23 mai dernier.

« Je connais personnellement les sentiments que beaucoup d'entre eux sont en train d'éprouver en ce moment – a dit le président Perron – *mais je veux assurer, à tout le monde, que le Mouvement est présent même dans les situations les plus difficiles »*.

Les défaites, selon Perron, sont dues à plusieurs facteurs.

« Dans certaines situations, les sections de notre Mouvement se sont cassées, et nous avons payé aussi des choix pas très clairs que nous avions faits et la décision de ne pas faire une campagne électorale trop convaincante.

Mais il y a aussi des situations positives, comme celle des communes là où, il y a cinq ans, nous avions perdu et que nous avons reconquises : parce que l'Union Valdôtaine existe toujours, et survit aussi aux difficultés. Pour quelqu'un

SUITE PAGE 2

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine, réuni à Aoste le 7 Juin 2010,

AYANT ANALYSÉ les résultats obtenus par les listes présentées ou soutenues par l'Union Valdôtaine dans les différentes Communes de la Région, lors des dernières élections municipales ;

EXPRIME sa satisfaction pour l'important résultat remporté, qui a vu croître le poids et la présence du Mouvement dans tout le territoire régional et remercie chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs qui on renouvelé encore une fois leur confiance envers nos listes ;

REMARQUE que les listes promues par l'Union Valdôtaine ont remporté la victoire dans presque toutes les Communes, notamment dans les plus peuplées et dans des pays qui n'avaient jamais eu, ou qui n'avaient plus depuis longtemps, des administrateurs unionistes ;

REGRETTE que dans quelques Communes les administrateurs unionistes sortants n'aient pas été reconfirmés et remercie tous ceux qui ont contribué à garantir une présence dans les Communes où les listes à composante unioniste résultaient dès le départ en situation difficile, afin de donner aux électeurs de concrètes possibilités de choix ;

SOULIGNE en particulier et avec force le succès obtenu à Aoste, où le Mouvement et ses alliés ont proposé un projet politique novateur, qui a su conjuguer les principes unionistes et l'enracinement des forces autonomistes avec l'apport constructif des forces politiques de la majorité gouvernementale italienne, et ont su transmettre aux électeurs un message positif, de renouvellement dans la continuité, en s'affirmant au premier tour avec 60% de consensus, ce qui permettra de continuer a travailler dans l'intérêt de tous les citoyens de la Ville ;

REMARQUE que la présence de l'Union Valdôtaine sur l'ensemble du territoire régional continue a être fondamentale pour assurer le plein épanouissement des communautés locales et la vitalité des Institutions dans les petites Communes constituant le milieu naturel qui alimente les idéaux du Mouvement ;

REMERCIE tous les candidats qui ont travaillé pour que les Communes de notre Vallée soient administrées et conduites par des femmes et des hommes qui s'inspirent des valeurs et des principes promus par l'Union Valdôtaine ;

ENGAGE ses organes à une réflexion plus approfondie sur le taux d'abstention croissant ainsi que sur la législation électorale et en matière d'indemnités des élus, afin de renforcer notre action sur le territoire, et à un travail toujours plus proche des gens, dans l'intérêt du peuple valdôtain et avec son concours ;

SOUHAITE à tous les unionistes et aux sympathisants élus un travail profitable et efficace au service de toute la collectivité valdôtaine.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

« Le sport est l'espéranto des races »
Jean Giraudoux

Le championnat du monde de football en Afrique du Sud

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 4 juin 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son accord à l'organisation des concerts de Claudio Baglioni et d'Elisa, qui se tiendront à Aoste, les 6 et 7 septembre 2010, dans le cadre de la cinquième édition de la Fête de la Vallée d'Aoste.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Une aide en capital pour les investissements, d'un montant de 24.000 euros, a été octroyée à une entreprise d'Aoste.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a entériné le pacte de stabilité interne passé entre la Région et l'Université de la Vallée d'Aoste pour l'année 2010 et le transfert des ressources financières y afférentes. La dépense engagée à cet effet s'élève à 7.700.000 euros. Le Gouvernement a donné son feu vert à la réalisation de la quatorzième édition de la manifestation *Celtica*, qui se déroulera du 1er au 4 juillet 2010 et à laquelle l'Administration régionale destinera un montant de 250.000 euros. Le résultat de l'évaluation des projets dénommés « Stages des élèves - Année 2010 », présentés par les institutions scolaires secondaires du deuxième degré a été approuvé.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
La proposition d'entente entre la Région et la commune d'Antey-Saint-André, ainsi que l'avant-projet des travaux d'amélioration de la sécurité et de requalification de la route régionale n° 8 pour La Magdeleine ont été approuvés ; la dépense prévue pour ces travaux s'élève à 1.700.000 euros.
En outre, le Gouvernement a adopté l'avant-projet des travaux de réfection du mur menaçant de s'écrouler et l'élargissement de la route régionale n° 12 qui mène à Saint-Denis.
La dépense engagée s'élève à 80.000 euros.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a adopté le premier plan de ventilation des ressources financières pour le triennat 2010-2012, relatives aux travaux d'agrandissement, de restauration et d'entretien extraordinaire, en vue de la mise aux normes des ouvrages publics utilisés aux fins de l'assistance aux personnes âgées et handicapées. A ce titre, il a engagé une somme de 1.660.000 euros.
La commune de Valtournenche a été autorisée à exercer une activité socio-éducative dans une structure aménagée offrant jusqu'à 24 places en crèche et 6 en garderie. Par ailleurs, la Fondation Crétier-Joris a été autorisée à exercer une activité semblable dans la structure de Saint-Vincent, qui compte 28 places en crèche et 4 en garderie.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Conformément au 1er alinéa de l'article 16 de la loi régionale n° 20 du 30 juin 2009, le Gouvernement a approuvé la constitution de l'Observatoire acoustique régional.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a donné son feu vert à la participation de l'Assessorat à l'organisation d'un Congrès international sur le thème « Expériences de tourisme dans le milieu alpin – Innovation, bonnes pratiques et culture alpine face à face » prévu les 12 et 13 juin 2010, à Saint-Marcel.
Le Gouvernement a également octroyé des aides à 9 organismes sportifs, en vue de l'organisation de manifestations sportives et a engagé à cet effet une somme globale de 59.000 euros.

NOUVELLES EN BREF

TOURISME: ESPACE MONT-BLANC AU SALON RANDONNÉE DE VILLARS

L'Espace Mont-Blanc, qui engage la France, la Suisse et l'Italie dans des projets de coopération, a participé du 4 au 6 juin 2010, à la troisième édition du Salon International de la Randonnée de Villars (Suisse).
En collaboration avec Valrando (Association valaisanne de la randonnée), l'Espace a présenté ses multiples itinéraires pédestres et une maquette 3D du Tour du Mont-Blanc à l'échelle 1:25.000 ainsi que 50 propositions de sentiers à thèmes. Au programme du salon: plus de 120 randonnées thématiques encadrées par des accompagnateurs en montagne, des films et des conférences, des ateliers, divers stands d'information, des expositions photographiques, une librairie rassemblant plus de 2.500 ouvrages ainsi qu'une foule d'animations pour toute la famille.

PROJETS SOCIO-ÉDUCATIFS EXTRASCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011
L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales et l'Assessorat de l'Education et de la Culture communiquent que le Gouvernement régional a approuvé la délibération sur le financement, sur les critères et les modalités de présentation et sélection, pour l'année scolaire 2010/2011, de projets socio-éducatifs extrascolaires, destinés, en particulier, aux mineurs vivant dans des familles qui sont en condition de malaise.
Les projets peuvent être présentés par les établissements scolaires, publics ou paritaires, présents sur le territoire régional, les organisations de bénévolat et les autres ONLUS inscrites au registre régional, article 6 de la loi régionale n° 16 de 2005, œuvrant sur le territoire régional. Le financement pour l'année scolaire 2010/2011 est de 120 mille euros.
Cette initiative poursuit une série d'objectifs: avant tout celui de prévenir d'un côté et contraster de l'autre les difficultés économiques et sociales pouvant amener les mineurs et les familles à vivre en condition de marginalité et de malaise, en particulier, les mineurs de familles migrantes engagées à dépasser les difficultés objectives rencontrées pendant le parcours d'intégration ; ensuite en permettant aux jeunes étudiants de renforcer leurs compétences à travers un support complémentaire à celui didactique ordinaire, en particulier, en favorisant l'acquisition d'une méthode d'étude efficace et personnalisée, et enfin de soutenir la vie des parents en facilitant la conciliation entre la responsabilité familiale et l'activité professionnelle.

CHARGES DE COLLABORATION TECHNIQUE POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'ÉDUCATION MUSICALE DANS LES ÉCOLES
L'Assessorat de l'Education et de la Culture, communique qu'est ouvert un avis de disponibilité pour l'attribution de charges de collaboration technique pour favoriser l'apprentissage et la diffusion de la pratique de la musique et de l'éducation musicale dans les institutions scolaires régionales d'école primaire.
Le terme de présentation des demandes est fixé au 21 juin prochain. Une copie de l'avis est publiée sur le tableau d'affichage de l'Assessorat de l'Education et de la Culture, sur le site www.scuole.vda.it et peut être visionné auprès des Etablissements scolaires de la Région. Pour toute information, les intéressés pourront s'adresser à l'Assessorat de l'Education et de la Culture – Département Surintendance aux études – Bureau de support à l'autonomie scolaire – Lucia Ponsetti tél. : 0165-275872, l.ponsetti@regione.vda.it
Paolo Salomone tél. : 0165-275887, p.salomone@regione.vda.it.

SUITE DE LA PAGE 1

« Une armée d'administrateurs de l'Union Valdôtaine »

d'autre ça n'arrive pas. Je me souviens du discours de Franco Vallet lors de la fondation de Renouveau Valdôtain. Il avait dit que son parti serait présent dans toutes les Communes lors de ce rendez-vous électoral. Moi, je ne l'ai pas vu.
Et bien souvent les hommes et les femmes de Renouveau se sont cachés derrière des listes civiques, alors que les Unionistes n'ont jamais nié leur appartenance au Mouvement».
Après un début sur les grands thèmes, le président Perron a analysé les résultats dans les Communes et la victoire sur la ville d'Aoste.
« Dans notre capitale, l'Union Valdôtaine a été le sujet principal d'un projet politique nouveau sur lequel nous avions beaucoup misé, et vis-à-vis duquel nos adversaires ont construit une campagne électorale féroce. Nos candidats étaient jeunes, beaucoup d'entre eux ont été discrédités par nos adversaires, mais leur choix a été positif, comme le résultat des urnes le prouve.
C'est la démonstration que notre Mouvement est capable de maintenir sa force politique à travers les choix qu'il effectue».
Un score positif qui cache aussi quelques ombres. L'abstensionnisme, *«un facteur sur lequel l'Union doit se pencher au plus tôt, et qui certainement est la cause principale de notre perte de votes dans le chef-lieu régional. Mais nous n'avons pas perdu des représentants. On en avait douze parmi le Syndic, les Assesseurs et Conseillers lors de la dernière législature, ils seront douze aussi dans les cinq prochaines années. Neuf Conseillers, un Assesseur, le Vice-syndic et le Syndic aussi : Bruno Giordano m'a exprimé personnellement son désir d'adhérer à notre Mouvement».*
Ego Perron a souligné aussi le rôle important que les femmes ont eu pendant ce rendez-vous électoral *(« et c'était un argument qui était important, qu'on avait bien entamé lors du Congrès 2008 »)* et a terminé son discours tout en parlant de l'avenir et du travail qui attend *« cette armée d'Administrateurs qui se reconnaissent dans l'Union Valdôtaine et qui seront sûrement engagés de la meilleure manière pour faire croître encore notre région».*
Ont pris la parole – après Perron – le trésorier Osvaldo Chabod, pour souligner *« l'importance de l'effort financier fait par le Mouvement, et le comportement pas toujours correct des alliés »* et l'ancien président de la Région Dino Viérin, qui comme Chabod a parlé de la possibilité de renouveler une loi électorale *« qui enlève le pouvoir aux Conseils communaux et le concentre de manière exagérée dans les mains des Syndics».*
Viérin a abordé aussi le sujet des sections du Mouvement *« qui trop souvent ne sont plus le thermomètre de notre société»* et celui de l'identité valdôtaine, qui *«est en phase de changement et d'évolution, mais qui ne doit pas nous faire perdre de vue les concepts fondamentaux de notre Autonomie».*

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Prix Mogol : le Tatà d'or a été remis à deux auteurs

La relance de la musique populaire italienne et de ses interprètes au Théâtre Romain

En haut, les artistes et les autorités. Au milieu, à gauche, Edoardo Bennato avec Mogol et l'assesseur Laurent Viérin ; à droite Simone Cristicchi en compagnie du président Augusto Rollandin et de Dori Ghezzi. De côté, le panorama du Théâtre Romain d'Aoste

Plus d'un millier de personnes ont participé le jeudi 3 juin dernier à la soirée au Théâtre Romain d'Aoste, lorsque le jury du prix Mogol a couronné deux auteurs ex æquo : en effet, les membres du jury Dori Ghezzi, Gino Castaldo et Dario Salvatori, guidés par Mogol lui-même, ont choisi "L'ultimo valzer" de Simone Cristicchi et "E' lei" d'Edoardo Bennato en tant que meilleurs textes de la troisième édition du concours.

« *Les cinq chansons finalistes* – a commenté Mogol, en rappelant que les trois autres étaient "Mandaci una cartolina", écrite et interprétée par Carmen Consoli, "'U cuntu", interprétée par Franco Battiato et écrite par lui-même en collaboration avec Manlio Sgalambro et "Pace", écrite par Giuseppe Anastasi et interprétée par Arisa – *étaient toutes excellentes et nous ont partagé pour le résultat final au point que nous avons finalement récompensé deux œuvres* ».

Pendant la cérémonie, qui a été présentée avec enthousiasme par Fabrizio Frizzi et qui a été animée par la verve de Mara Maionchi, se sont exhibés sur scène les deux vainqueurs et la chanteuse Arisa, qui ont interprété aussi des chansons de Lucio Battisti, ainsi que les acteurs Andrea Montovoli et Rosalinda Celentano, qui ont lu des morceaux des textes finalistes.

« *Je suis vraiment satisfait de la bonne réussite de la soirée* – a souligné l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin – *la participation a été au-delà des attentes. Cette manifestation relance avec vigueur la valeur de la musique populaire italienne et de ses nombreux interprètes* ».

« *En outre* – a continué Laurent Viérin – *ayant été retransmis le samedi 5 juin, en deuxième partie de soirée sur Rai Uno, après le match de football de l'Italie, cet événement a permis de reconnaître et de valoriser l'importance des textes dans les chansons de la culture populaire italienne et également de promouvoir l'image de la Vallée d'Aoste, en faisant découvrir, en particulier, le Théâtre Romain d'Aoste, l'un des monuments parmi les plus prestigieux du patrimoine culturel valdôtain* ».

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Saison Culturelle, un record : 41mille présences

La Saison Culturelle 2009/2010 vient de se conclure, mais il y a déjà les données qui confirment la bonté du programme de cette initiative culturelle. Presque 41mille présences (40.962) tout au long de la Saison. « *Cela nous indique que nous sommes en train de travailler dans la bonne direction* – déclare l'assesseur Laurent Viérin – *et nous pousse à faire toujours mieux d'année en année ; c'est à cela que nous sommes en train de travailler en ce moment pour la Saison 2010/2011 : proposer au public valdôtain une programmation variée et de qualité à même de satisfaire tous les goûts et toutes les exigences* ». Les scènes et planches valdôtaines de la Saison Culturelle 2009/2010, arrivée à sa vingt-cinquième édition, ont accueilli des artistes de renom : Tiziano Ferro, Paco De Lucia, Lucio Dalla, Mario Brunello et l'Ensemble Académique « A. V. Alexandrov » de Chant et de Danse de l'Armée Russe pour ce qui est de la musique ; Marco Paolini, Adriana Asti, Luigi Lo Cascio, Gian Marco Tognazzi pour le théâtre ; le Moscow Festival Ballet avec sa « Belle au Bois dormant » et « La Bayadère » en ce qui concerne la danse.

La Saison francophone ne cesse de croître elle aussi, avec des noms tels que le slameur Grand Corps Malade, les comédiens Pierre Palmade, Valérie Mairesse, Jean Benguigui et le chanteur Vincent Delerm, fils du célèbre écrivain. A tout cela s'ajoutent aussi le cinéma à Aoste, Verrès et Courmayeur et les conférences qui ont remporté globalement un bon succès. Une attention particulière a été réservée aux artistes valdôtains comme cela se fait désormais depuis quelques années. Le public a en effet pu apprécier la Corale Viva Voce qui a enrichi le « Concert de Noël 2009 », l'Orchestre d'Harmonie avec son « Concert du Nouvel An », la compagnie théâtrale Atamas avec « Pinocchiaccio », la compagnie Nuovababette Teatro Aosta et son « Vita di Anselmo di Aosta », Sinfonica, Patrick Mittiga qui a repris le répertoire de Frank Sinatra, Guido Gressani, sans oublier le Coro Polifonico di Aosta et les Notes Fleuries du Grands-Paradis qui se sont produits à l'occasion des deux concerts du Real Group, ainsi que les traditionnels rendez-vous avec Lo Charaban et le Printemps théâtral.

En ce qui concerne les spécialités, c'est le cinéma qui a eu le succès le plus important avec 16.793 présences, suivis pas les secteurs musique (11.827), théâtre (8.073), musical, danse et opérette (4.268) : un total de 40.962 spectateurs, donc 51,5% d'abonnés et 48,5% de payants par billets.

ARVIER Mauro Lucianaz s'installe à la tête de la Commune

Dans l'immédiat trois priorités

De gauche à droite : Josianne Godioz, Enrico Vallet, Mauro Lucianaz, Christian Alleyson et Jonny Martin

Après la validation des résultats électoraux et suite à l'approbation des orientations pour gouverner, la première séance du Conseil communal de la nouvelle législature, qui s'est déroulée le premier juin dernier, s'est poursuivie par la désignation de la Junte.
A soutenir dans leur travail le syndic Mauro Lucianaz et son adjoint Christian Alleyson il y aura, donc, Josianne Godioz, Enrico Vallet et Jonny Martin, tandis que la conseillère Claudine Clusaz représentera la Commune au sein du BIM. Les autres membres du Conseil sont Bernardo Béthaz, Angelo Franchino, Nathalie Luboz, Romeo Pellissier et Marcello Rollet.
« *Comme nous l'avions prévu dans notre programme électoral* – explique le premier citoyen d'Arvier – *nous n'avons assigné aucune charge: cela, parce que nous voulons tout d'abord comprendre comment nous arriverons à travailler ensemble le mieux possible. Pour l'instant, nous remettrons des mandats aux membres de la Junte selon leur disponibilité et leurs compétences* ».
« *De toute façon* – précise Mauro Lucianaz – *pendant le cours de la législature, nous assignerons les différentes charges, comme nous le ferons également pour les Commissions* ».
En ce qui concerne l'immédiat, sans oublier l'entretien et l'embellissement des villages, le syndic souligne trois priorités : « *Approuver le classement des édifices des centres historiques, publier l'avis d'adjudication pour la réalisation d'un garage souterrain au chef-lieu et d'une série de trottoirs et de parkings, œuvres qui font partie d'un projet Fospi, et continuer avec le projet de transformation du château La Mothe en un centre de bien-être, nécessitant une étude de faisabilité afin d'obtenir des financements de la part de l'Administration régionale* ».

Denis Falconieri

A environ 15 kilomètres d'Aoste, la commune d'Arvier est située à 766 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les "arvelens" sont en tout 889 et leur curé est Quinto Vacquin. Les habitants d'Arvier fêtent le saint patron du pays, Saint Sulpice, le 17 janvier.

ANTEY-SAINT-ANDRÉ Roberto Brunod encore syndic

Tourisme, accueil et nettoyage mis en évidence

De gauche à droite Livio Hosquet, Mario Bertuletti, Roberto Brunod, Marco Neyroz et Mauro Pitetti

Le premier Conseil communal de la nouvelle législature pour Antey-Saint-André s'est déroulé, le vendredi 4 juin dernier : à l'ordre du jour, l'assignation des compétences. Ayant été confirmé à la tête du Conseil, le syndic Roberto Brunod s'est réservé les domaines des Politiques sociales, des Affaires générales, de l'Education et de la Culture. Par contre, Mario Bertuletti, qui aura des compétences en matière de Tourisme, Finances et du Personnel, a remplacé l'ancien vice-syndic Yves Grange, qui, à présent, est devenu le Chef de groupe.
Les autres membres de la Junte sont Marco Neyroz, confirmé aux Travaux publics et en plus délégué au Service hydrique intégré, à l'Artisanat, au Commerce et aux Transports, Livio Hosquet, qui maintient sa charge d'assesseur à l'Agriculture et à l'Environnement, et Mauro Pitetti, qui s'occupera du Patrimoine, de la Viabilité et de l'Urbanisme.
« *Nous avons, à commencer par le syndic adjoint* – explique le premier citoyen Roberto Brunod – *quelques nouveautés au sein de notre formation. En ce qui concerne les commissions, nous les nommerons lors de la prochaine séance du Conseil, à la fin du mois de juin* ».
Tout d'abord, la nouvelle équipe de gouvernement se penchera sur des thèmes qui sont très importants pour Antey-Saint-André, comme le souligne le Syndic : « *Tourisme, accueil et nettoyage : nous voulons améliorer notre Commune de ce point de vue, afin que les touristes puissent profiter d'un pays propre et fleuri* ». Une autre initiative qui sera terminée dans quelques semaines est le sentier Buisson-Fiernaz, qui relie le chef-lieu au lieu-dit Fiernaz et qui pourra être utilisé pour des promenades et par les vtt.

D. F.

A 10 kilomètres de Châtillon, Antey-Saint-André se trouve à une altitude de 1.080 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Ayant 620 citoyens, son curé est Andrea Marcoz et le saint patron du pays est saint André, qui est fêté le 30 novembre.

ALLEIN Quatre assesseurs font partie de la Junte Patrocle

« Premières interventions dans les villages de La Ville et Chez-Norat »

A Allein aussi la dernière tournée électorale n'a pas modifié les équilibres administratifs : le syndic est resté Erik Patrocle, qui débute son troisième mandat avec son adjoint Carlo Cerise, lui aussi confirmé par les électeurs. Cerise est unioniste (inscrit dans la section de Gignod), alors que Patrocle appartient à Stella Alpina.
Quelques changements au sein de la Junte, qui ne sera plus composée par trois Assesseurs mais qui "gagne" une personne : de l'ancienne administration restent Ettore Personnettaz (UV) et Piergiorgio Collomb (indépendant), et la place de Paolo Margurettaz vient d'être prise par Fabio Cerise et Claudio Nex.
« Nous n'avons pas encore envisagé les compétences que chacun de nous aura pendant les cinq prochaines années. – raconte Ettore Personnettaz à la sortie du premier Conseil communal de la législature 2010/2015 d'Allein – *C'est un sujet que nous aborderons lors des prochaines réunions de l'Assemblée* ».
En ce qui concerne les travaux les plus urgents qui devront être réalisés, voilà que la rénovation de deux édifices appartenant à la Commune dans les villages de La Ville et Chez-Norat sera la priorité de l'équipe de gouvernement dans les prochaines semaines.
« Sans oublier – dit encore Ettore Personnettaz – *la fête du protecteur du village d'Allein, Saint Etienne, le 3 août prochain et l'organisation de la "Fêta di Trifolle", qui est la manifestation la plus importante de l'été de notre pays et qui se déroulera les 27, 28 et 29 août prochains* ».

F.D.

Allein est un pays de 256 habitants dans la Communauté de Montagne du Grand-Combin : il se trouve à 14,5 kilomètres de la ville d'Aoste. Pio Hérin est le curé de la paroisse de Saint Etienne, qui fête son patron le 3 août de chaque année.

BARD Confirmé le tandem Cesare Bottan - Aurelio Bravo

Améliorer l'accueil des touristes

Le Fort de Bard représente pour le pays une réalité qui attire un très grand nombre de touristes et, par conséquent, crée beaucoup d'opportunités d'emploi. En effet, l'ouverture du Fort, qui fut inaugurée en 2006, a transformé radicalement la Commune de Bard : le pays est devenu une destination touristique au centre de la culture, qui arrive à accueillir environ 160 mille visiteurs chaque année. Lors des dernières élections communales, le tandem à la tête de la Commune a été confirmé : en effet, Cesare Bottan sera à nouveau le premier citoyen de Bard et sera épaulé par Aurelio Bravo. Pendant le premier Conseil communal de la nouvelle législature, le jeudi 3 juin dernier, après la validation des élus, ont été nommés les assesseurs, à savoir l'assesseur sortant Deborah Jacquemet et les conseillers sortants Teresa Alessi et Marco Puggia.
«*Nous n'avons pas donné de compétences particulières* – explique le Syndic – *mais, par contre, nous remettrons des mandats aux Assesseurs selon leur disponibilité et en évaluant les exigences que nous aurons ».* Les autres conseillers élus au sein du Conseil sont Caterina Beltramelli, Rita Colliard, Giorgio Nicco et Cristian Giannese.
«*En ce qui concerne les prochains mois*– ajoute Cesare Bottan – *nous devons continuer à travailler dans le secteur touristique. Il faut trouver, en particulier, des solutions pour les problèmes liés au Fort, à savoir les parkings et l'accueil des groupes nombreux et des écoliers dans une zone couverte à utiliser pendant la journée tous les jours de la semaine».*

Située à 381 mètres d'altitude, la Commune de Bard est à 47 kilomètres d'Aoste et compte 137 habitants. Le curé est Vincenzo Cauda et le saint patron du pays tombe le 15 août, l'Assomption de la Sainte Vierge.

BRISSOGNE Les assesseurs sont Démé, Mancuso et Minuzzo

«Centrale, bibliothèque et école sont les priorités»

Trois unionistes et deux indépendants composent la nouvelle Junte qui administrera la commune de Brissogne pendant les cinq prochaines années. Le syndic Bruno Ménabréaz (indépendant) sera épaulé par l'ancien premier citoyen Italo Cerise, qui hérite aussi des compétences qui concernent le Tourisme, l'Urbanisme et l'Environnement. Les assesseurs sont Dimitri Démé – qui avec 248 préférences a été le plus voté – aux Sports, à la Culture et aux Politiques sociales, Roberto Mancuso à l'Instruction publique, et aux Travaux publics et à l'Agriculture Ander Minuzzo (indépendant). Le premier Conseil qui a ratifié la composition du nouveau gouvernement communal s'est déroulé mercredi dernier 9 juin à 18h.
«Nous avons commencé là où nous avons terminé – dit Italo Cerise – *parce que ce groupe de travail veut et doit continuer le travail qui avait été commencé pendant ces dernières législatures.*
Il y a bien sûr de nouveaux projets qu'on analysera et que l'on portera à l'attention du Conseil pendant les prochaines sessions.
Mais pendant cette première période, nous devons concentrer notre attention sur trois sujets principaux : la centrale hydroélectrique des Laures, qui peut garantir à la commune de Brissogne des entrées financières une fois qu'elle sera terminée, la nouvelle bibliothèque qui sera créée au centre de Pacou mais surtout le projet qui sera présenté au Fospi et qui concerne l'agrandissement des écoles élémentaires».

A douze kilomètres d'Aoste, Brissogne est un pays faisant partie de la Communauté de Montagne Mont-Emilius et de la communauté de la Plaine de la ville d'Aoste. Un peu moins de mille habitants, son curé est Emiro Pession. La paroisse de Brissogne est dédiée à Sainte Catherine (25 novembre)

BIONAZ Première séance du nouveau Conseil lundi dernier

«On n'a jamais arrêté de travailler»

Il a choisi le bon matin, Armando Chentre, pour convoquer le premier Conseil de sa deuxième législature en tant que syndic de Bionaz. Lundi dernier, 7 juin, à partir de 9h dans le pays de la Valpelline les élus ont affronté la première séance du Conseil, pendant lequel le vice-syndic indépendant Valter Nicase a reçu les compétences dans les domaines du Sport et du Tourisme. De la Junte Chentre - Nicase font partie aussi les assesseurs Sara Barailler (indépendante, Politiques juvéniles, Communauté de Montagne), Wanda Barailler (Union Valdôtaine, Education et Culture) et Flavio Petitjacques (Union Valdôtaine, Travaux publics).

De gauche à droite Valter Nicase, Sara Barailler, Wanda Barailler et Armando Chentre. AssisFlavio Petitjacques

Dernière Commune de la Valpelline, Bionaz peut compter sur une population de 240 habitants.
Son chef-lieu est à une hauteur de 1.600 mètres : la sainte protectrice est sainte Marguerite, à laquelle est dédiée l'église de la paroisse desservie par l'abbé Ivano Reboulaz.

«Ce Conseil représente le moment du début officiel de l'activité de cette nouvelle administration - dit Armando Chentre – *même si nous n'avons, en effet, jamais arrêté de travailler sérieusement pour le bien de notre Commune. Surtout, parce que nous ne pouvons pas nous permettre de faire des pauses : il y a des travaux qui doivent être terminés au plus vite, la saison d'été approche. Voilà alors que l'entretien des routes continue* – affirme le syndic Armando Chentre, qui a été confirmé le 23 mai dernier – *surtout sur la dernière partie de la route qui conduit au barrage de Place Moulin. Mais l'été qui vient de commencer sera important aussi en ce qui concerne la sécurisation des villages, sans compter le parking de Lexert de 34 places qui sera bientôt terminé».*

F.D.

Nouvelles du Sénat

Révision du code de la route

Le texte unanime sur la révision du code de la route est arrivé au Sénat après de nombreuses discussions. Une situation en continuelle évolution (le dernier texte date de 2007) et qui, par conséquent, doit prévoir une procédure d'interventions normatives systématiques. Même si le nombre de morts sur les routes italiennes a baissé en 2009 de 9,4% (résultat produit par le permis de conduire à points, avec la possibilité d'en enlever, a eu un effet positif de moins 20% des accidents selon l'évaluation des experts) ce chiffre reste malgré tout encore élevé et tragique: en 2009, les morts sur les routes italiennes s'élevaient à 4.700 en touchant surtout la tranche d'âge allant de 25 à 29 ans. Mais l'effet positif de cette tendance de la réduction des accidents est en légère diminution: voilà pourquoi de nouvelles lois sont nécessaires.
A la base donc de cette mesure, l'exigence de tout le Parlement, indépendamment de l'appartenance politique pour combattre cette terrible réalité concernant le taux élevé de mortalité sur les routes italiennes, de réduire les accidents.
Le problème de l'alcool a tout de suite été abordé ainsi que des autres substances prises par le conducteur: le désir d'arriver à la tolérance zéro a tout de suite été nettement différent. Mais nous avons obtenu, à ce sujet, l'interdiction de vendre de l'alcool sur les autoroutes à partir de 22 heures jusqu'à 7 heures du matin, que des détecteurs d'alcoolémie soient positionnés à la sortie des discothèques à but préventif afin

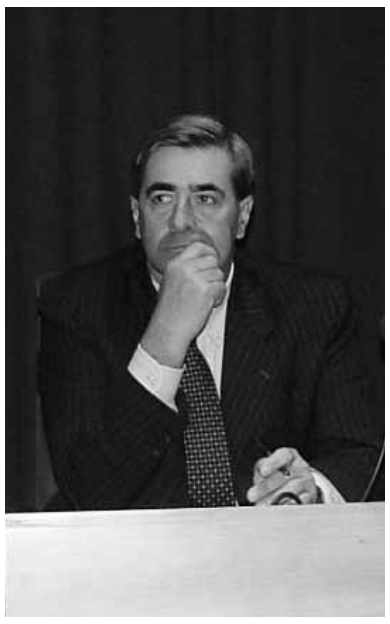

de décourager de prendre le volant (et cela nous le faisons déjà avec le SERT en Vallée d'Aoste depuis quelques années) et que le chauffeur professionnel retrouvé au volant en état d'ébriété puisse être licencié (à juste titre par son entreprise).
Il devient obligatoire de mettre un casque pour ceux qui font du vélo, mais seulement s'ils ont moins de 14 ans.
De sorte que plus aucun point sera ôter du permis à ceux qui, en vélo, commettront des infractions. La plaque personnelle d'immatriculation de la voiture a été introduite afin de combattre la pratique illégale des immatriculations frauduleuses.
Nous sommes en train de réglementer attentivement le secteur des mini-cars.
Les sanctions augmentent naturellement (mais devons-nous toujours apprendre par peur?) même si la durée des notifications sera, à l'avenir, plus rapide avec également la possibilité de fractionner les payements. Il est, à ce propos, intéressant pour les jeunes de moins de 29 ans conduisant en état d'ébriété d'avoir la possibilité de voir remplacer leur peine par une période de travail socialement utile.
Au contraire, les requêtes de l'association nationale des parents de victimes de la route n'ont pas été acceptées, qui prévoyaient des conséquences pénales plus significatives pour les chauffards ayant provoqués des accidents mortels. Mais le sujet a été renvoyé à la Commission judiciaire qui est en train de revoir le code de procédure pénale.
La différence de vote entre les deux coalitions est due au fait que le Gouvernement n'a pas voulu utiliser les fonds obtenus par le biais des sanctions pour la prévention et pour des cours scolaires de formation à la sécurité routière. En période de crise, le Gouvernement doit recueillir des fonds un peu partout et l'opposition doit dire qu'il n'y en a pas. Mais, certes, nous pouvions faire davantage surtout sur l'éducation à la sécurité sur les routes italiennes, par conséquent, j'ai préféré l'abstention.
Le texte nous donne un code de la route sûrement meilleur et plus actuel. Qui a gagné, se demandait hier un journal? Tous ceux, nous l'espérons, qui circulent sur nos routes, même si nous nous attendions à quelque chose en plus!

Antonio Fosson

Adieu à l'abbé Jules Rosset

Une autre grande perte pour la communauté chrétienne valdôtaine: jeudi 3 juin dernier, au Prieuré de Saint-Pierre l'abbé Jules Rosset est mort à l'âge de 91 ans. Né à Quart le 20 janvier 1919, il commença son prêcher à partir du mois de juillet 1941. Il débuta sa carrière pastorale comme vicaire de la paroisse de Saint-Jean Baptiste d'Aoste; ensuite il devint curé de Valtournenche et chanoine de la cathédrale d'Aoste, où il fut curé pendant plus de dix ans.
En 2008, lors de la Fête de la Vallée d'Aoste, l'abbé Jules Rosset avait reçu le titre de Chevalier de l'Autonomie.
Le président de la Région Augusto Rollandin a adressé, au nom du Gouvernement valdôtain et en son nom personnel, un message de condoléances à l'évêque du Diocèse d'Aoste, Monseigneur Giuseppe Anfossi. « *C'est avec une vive émotion que j'ai appris le décès de l'abbé Jules Rosset.* – a déclaré le Président – *Grande figure du clergé valdôtain, il fut, de par son charisme et sa pensée spirituelle, une référence pour l'Eglise, dans bien des milieux et pour tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître et de l'apprécier* ».

Dans son message, le Président a aussi rappelé « *son profond attachement à la Vallée d'Aoste et l'immense générosité, dont il fit, entre autres, preuve en léguant, en accord avec son frère Camille, le terrain où a été construit le monastère "Mater Misericordiae"* ».
Les funérailles de Jules Rosset ont eu lieu, le samedi 5 juin dernier, dans la cathédrale d'Aoste.

REMERCIEMENT

La famille **MARTHYN** remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur solidarité à l'occasion du départ le 17 mai, de la chère **Beatrice (Ida) Nicolin** veuve Marthyn, âgée de 88 ans, et en particulier les chantres et le curé de Signayes, l'abbé Ugo Busso, ainsi que le personnel de la Micro-Communauté de Sarre pour l'attention et les soins prêtés durant ces années.

Marco Sorbara est l'Assesseur désigné de la liste de l'Union Valdôtaine. Luca Merighi entre au Conseil

L'équipe de la Junte d'Aoste est prête

L'officialisation du nom de l'Assesseur de l'Union Valdôtaine faisant partie de la Junte d'Aoste est arrivée au Conseil Fédéral du Mouvement le lundi 7 juin dernier.
Le conseiller communal Ezio Riccio a confirmé que le poste au sein de la Junte pour l'Union devait revenir *«au conseiller Marco Sorbara, qui avec ses 459 préférences a été le candidat le plus voté lors des élections du 23 mai dernier»*.
Sorbara, expert-comptable de 43 ans, aura le poste d'assesseur aux Politiques sociales de la Junte Giordano - Follien. Une compétence parmi les plus importantes, officialisée avec la signature du décret de nomination *(voir photo)*.
Les autres Assesseurs faisant partie du gouvernement de la ville d'Aoste sont – pour Stella Alpina – Mauro Baccega (Services financiers, Patrimoine et Résidence publique), Stefano Borrello (Urbanisme, Expropriation et Mobilité) et Delio Donzel (Développement durable, Service hydrique, Environnement, Hygiène urbaine) ; Patrizia Carradore (Fédération Autonomiste, Tourisme, Sports, Commerce et Egalité des Chances) ; Andrea Paron (PdL, Instruction publique, Culture, Politiques juvéniles, Rapports avec l'Université).
Le vice-syndic Albert Follien, quant à lui, aura les compétences dans les domaines des Travaux publics, de la Viabilité et des Rapports avec les hameaux et les quartiers.
Les nouveaux Assesseurs, selon le Statut de la Commune d'Aoste, ne feront pas partie du Conseil communal : pendant la première session de cette Assemblée – convoquée par le syndic Bruno Giordano, mardi prochain, le 15 juin à 15h – ce seront les premiers exclus des différentes listes qui prendront la place des Conseillers nommés au sein de la Junte.
En ce qui concerne l'Union Valdôtaine, ce sera le fonctionnaire de 36 ans Luca Merighi (355 préférences) qui prendra la place de Sorbara au Conseil communal.
Pendant cette première session de travail, l'Assemblée votera son Président, qui sera l'un des trois Conseillers du PDL.
«Je suis assez content de diriger une Junte ayant un âge moyen encore plus jeune par rapport à celle du syndic Grimod. – a dit Bruno Giordano – *C'est le symbole d'un changement au sein des administrateurs. En plus, en composant cette équipe, nous avons évalué de très près la volonté de la population : tous les Assesseurs, en effet, sont ceux qui ont remporté le plus de votes dans leur propre liste».*

François Domaine

ENTRAIDE DES FEMMES

L'ENTRAIDE DES FEMMES VALDÔTAINES se réunira le vendredi 18 juin prochain à 18h au Siège Central de l'Union Valdôtaine

29, avenue des Maquisards, Aoste

A trente ans de la mort de Bruno Salvadori le souvenir de son fils Massimo

Être Valdôtain ce n'est pas une question de race…

Trente ans se sont écoulées depuis la disparition de Bruno Salvadori mais sa mémoire est toujours vivante grâce aux concepts qu'il théorisait et à ses idées politiques qui, aujourd'hui, et il suffit d'écouter un journal télévisé quelconque, semblent, et sont même, plus que jamais d'actualité. Né à Aoste le 23 mars 1942, son père venait de la Toscane et sa mère du Frioul, il a choisi d'être Valdôtain et unioniste : « … l'appartenance à un peuple par des critères culturels et non pas de sang ... l'*ethnie* est un choix parce qu'elle ne peut jamais être un acte passif, mais exige une lutte constante avec les moyens que chacun a à disposition pour assurer sa défense et, surtout, sa projection dans l'avenir… »
Journaliste et infatigable défenseur du particularisme valdôtain et, en particulier, de la civilisation et de la langue françaises, il a dans sa vie abordé plusieurs aspects de la société qui l'ont amené à écrire des articles, et des livres aussi, sur les sports traditionnels, l'architecture, les traditions, la musique, pour la valorisation de toutes les expressions culturelles valdôtaines, et encore sur les questions délicates concernant la propriété des eaux, de l'autoroute, du chemin de fer, la naissance d'une « Banque Valdôtaine », et sur la possibilité d'amener le Pape (Jean Paul II) en Vallée d'Aoste, pour n'en citer que quelques-unes.
Mais, vraisemblablement, la question la plus importante qu'il ait affronté et à propos de laquelle il a travaillé le plus, c'est la question du Fédéralisme : la concrétisation des théories d'Emile Chanoux mais également d'Alexandre Marc, de Guy Héraud et de Pierre-Joseph Proudhon. La naissance d'une Europe des Peuples qui valorise le particularisme des minorités ethniques.
Même le plus grand « rêve », qu'il théorisait pendant les années dédiées à la politique, est devenu une réalité : un représentant de la Vallée d'Aoste en Europe, qui s'est concrétisé avec l'élection de Luciano Caveri au Parlement européen de 2000 à 2003. Par certains aspects, il était véritablement un précurseur.
Le destin ne lui a malheureusement pas permis d'exprimer tout le potentiel dont il était doté.
On ne peut pas savoir si la situation politique actuelle reflète ce qu'était sa pensée et surtout s'il eût accepté certains choix politiques déterminés et certaines alliances,

ou s'il se serait orienté vers une nouvelle scission, mais ce dont on peut être sûr c'est qu'il aurait continué à travailler pour la Vallée d'Aoste, pour les Valdôtains, pour maintenir l'Autonomie, les traditions et la culture et pour donner une identité européenne à ces réalités nommées « Nations sans Etat ».

Massimo Salvadori

Une matinée pour rappeler Bruno Salvadori

A l'occasion du trentième anniversaire de la disparition de Bruno Salvadori, la section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans veut rappeler cette illustre personnalité du Mouvement par plusieurs initiatives, au programme pour la matinée de dimanche 27 juin prochain. A 8h30, une messe sera célébrée dans l'église de Saint-Martin-de-Corléans, sur la place qui porte le nom de Bruno. Ensuite, à 9h30, on se déplacera au cimetière d'Aoste, pour lui rendre hommage par le dépôt de fleurs sur son tombeau et, à 10h30, auprès du siège de la Section (282, rue Saint-Martin-de-Corléans), se déroulera – en présence des représentants du Mouvement et de François Stévénin (qui a publié le livre « Un Valdôtain, un autonomiste, un fédéraliste pour l'Europe des Peuples ») – la célébration qui va conclure la matinée consacrée à l'auteur de « Pourquoi je suis Autonomiste ».

Le coin du dialogue

Emily Rini

Une période électorale qui a intéressé toute notre Vallée s'est à peine terminée. Une période intense, engageante et certainement très enrichissante surtout du point de vue personnel. En effet, je considère le contact direct avec le territoire et avec nos concitoyens extrêmement important et fortement formateur ; ce contact devrait être constant et continuel parce que je crois que le vrai succès d'un projet politique est dicté par un ingrédient : l'écoute. Nous constatons encore une fois la victoire par la modération des tons, le respect des positions des autres et la concentration sur notre programme plutôt que sur la critique de celui des autres ; si un projet est valable ou pas, ce sont, heureusement, les électeurs qui le décident au moment du vote. Bien, les citoyens ont choisi et il faut maintenant avoir la sagesse de respecter ce choix.
Durant cette campagne électorale, nombreux ont été les comices, les occasions de rencontre et de débat avec la population mais permettez-moi de souligner un événement qui, justement durant cette période électorale, a retrouvé la vie au sein de l'Union Valdôtaine : les Rendez-Vous Valdôtain, un événement que divers unionistes, y compris moi-même, avaient fortement voulu et proposé au cours du dernier congrès national de l'Union Valdôtaine. Je ne peux donc qu'être extrêmement heureuse du succès obtenu par cette rencontre qui s'est déroulée à Pollein. Ce fut un grand moment de fête, de rencontre, de retrouvailles pour nous unionistes et pour les sympathisants du mouvement. Un moment où chacun de nous a réveillé en lui la fierté d'être unioniste, le sens d'appartenance au mouvement. Ces moments de retrouvailles, de joie peuvent parfois nous sembler banals, je suis par contre fermement convaincue que de l'agrégation, bon enfant aussi, naissent et se renforcent les meilleures propositions, les meilleures idées. Je suis certaine que ce succès – atteint grâce aussi à l'engagement de tous ceux qui ont collaboré activement à la réussite de cet événement et que je remercie ici – se répètera au cours des années à venir.

Allocution de Luciano Caveri au Sénat, le lundi 7 juin 2010

« Comité des Régions : voix des démocraties locales »

Le Conseiller régional Luciano Caveri, dans sa fonction de Chef de la délégation italienne au Comité des Régions, est intervenu le lundi 7 juin à la cérémonie « *A 40 anni dalla prima elezione dei Consigli delle regioni a statuto ordinario: sistema delle autonomie e riforma del Parlamento* » qui s'est déroulée à Palazzo Madama en présence du Président de la République, Giorgio Napolitano.
« Le Comité des Régions, que je représente en ce lieu, exprime la voix des démocraties locales d'Europe. Une voix qui s'est difficilement fait entendre dans les premières années du processus d'intégration européen mais qui maintenant, avec le Traité de Lisbonne, est devenue le garant du principe de subsidiarité. » a déclaré Luciano Caveri à l'occasion de son discours.
Et le Chef de la délégation italienne du Comité des Régions de poursuivre : *« La cérémonie d'aujourd'hui est importante parce qu'elle valorise le modèle du régionalisme italien, un exemple qui a fait école en Europe au*

sein de laquelle la démocratie locale est devenue aujourd'hui le pilier fondamental de l'acquis communautaire. Le débat sur le rôle des Régions en Europe est aujourd'hui encore plus significatif parce qu'il touche des thèmes comme la participation des Régions au processus ascendant et descendant de la législation communautaire, surtout dans des moments comme celui actuel dans lequel la crise économique risque de pousser les Etats vers des politiques centralistes. »
Luciano Caveri a conclu en rappelant l'importance et le rôle des Eurorégions en Europe : *« Le règlement de 2006 sur le GECT a donné aux Régions de frontière une possibilité importante, celle de s'unir, sans aucun esprit subversif envers l'Etat, pour affronter les défis et les difficultés qui caractérisent les territoires limitrophes. Il est nécessaire d'essayer de soutenir la création des Eurorégions en Europe parce qu'elles sont le produit réel de la collaboration entre les démocraties locales. »*
Précisons qu'outre au Conseiller Luciano Caveri se sont exprimés le Président du Sénat Renato Schifani, le Président de la Conférence des Président des Régions Vasco Errani, le représentant de la Conférence des Président des Assemblées législatives régionales Nazario Pagano et le Ministre pour les Affaires régionales Raffaele Fitto.

« Le régionalisme, une institution encore faible »

« Le régionalisme, malgré ses 40 ans d'histoire, est encore une institution faible tout en représentant un élément fondamental du cadre institutionnel italien. » C'est ce qu'a déclaré le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, en marge de la cérémonie pour le 40ème anniversaire de la première élection des Conseils des Régions à Statut ordinaire, qui s'est déroulée au Sénat de la République ce lundi 7 juin et à laquelle a pris part une délégation de notre Assemblée régionale.
« Face aux déclarations qui à l'unisson sollicitent la réalisation de la Chambre des Régions – a déclaré le Président Alberto Cerise –, *le projet n'a pas encore pris forme et l'application du fédéralisme se révèle plus difficile que ce que l'on pouvait imaginer. Un timide signal positif arrive de l'Europe, où le Comité des Régions est appelé à un rôle consultatif d'une part, et de protection vigilante du respect du principe de la subsidiarité d'autre part. »*
Et le Président du Conseil de la Vallée de conclure : *« Si aujourd'hui nous sommes en train de célébrer les 40 ans des Régions à Statut ordinaire, nous ne devons pas oublier que les Régions à Statut spécial ont fait office d'ouvreur pour le développement du régionalisme italien. Et aujourd'hui plus que jamais, dans un cadre de construction d'une Italie fédérale, le modèle peut constituer le joyau d'un système de responsabilisation, coparticipation et dépassement des différences entre les Régions. »*

Le Conseiller Gabriele Maquignaz élu Président de la Vème Commission permanente « Services sociaux »

Le Conseiller régional Gabriele Maquignaz a été élu, vendredi dernier 4 juin 2010, Président de la Vème Commission permanente *Services sociaux*.
« Je suis très honoré d'avoir été élu Président de la Commission « Services sociaux » – a déclaré le néo Président Gabriele Maquignaz. *Il s'agit d'un secteur très important pour la communauté et que j'ai toujours suivi avec une attention particulière. Les thématiques affrontées par la Commission ont une retombée directe sur les citoyens et sur la qualité de leur vie puisque nous sommes appelés à examiner des dispositions qui concernent la santé publique, le bien-être, les services sociaux, la culture et le sport. »*
« Au cours de la réunion d'aujourd'hui (vendredi 4 juin, n.d.l.r.) – a continué Gabriele Maquignaz – *nous avons délibéré une série d'auditions concernant le projet de loi inhérent au texte unique en matière d'interventions économiques de soutien et promotion sociale. Vendredi prochain, nous entendrons déjà les représentants des Patronats et des Organisations syndicales, le Forum des associations familiales, la Caritas, la Co.Di.VdA et le Conseil permanent des Collectivité locales. »*
La Commission est composée par le Président Gabriele Maquignaz, la Vice-présidente Hélène Impérial, la Secrétaire Emily Rini et les membres Alberto Crétaz, André Lanièce, Patrizia Morelli et Gianni Rigo.